

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21136 - 78ÈME ANNÉE

Le projet de loi sur les retraites pousse à la capitalisation pour avoir une retraite digne

Mobilisation contre la privatisation des retraites et l'appauvrissement des retraités

Le durcissement des conditions pour accéder à une retraite complète est actuellement le projet phare du gouvernement. S'il est mis en œuvre, il obligera les salariés à travailler plus longtemps et à se tourner vers des assurances privées, des placements financiers ou dans l'immobilier pour compléter des pensions trop faibles pour vivre dignement. Ce sera au détriment de la solidarité entre les générations, qui voit les richesses créées par les travailleurs financer les pensions des retraités. À La Réunion, le taux de chômage est trois fois plus élevé qu'en France. Cette possibilité de capitalisation pour obtenir une rente complémentaire ne concerne qu'une faible minorité dans notre île. L'application d'un tel projet contribuera à augmenter le chômage et à appauvrir les futurs retraités à La Réunion.

Le gouvernement veut changer les règles de la retraite. Un projet de loi doit être présenté le 10 janvier. Il constitue une nouvelle étape de la privatisation d'un pan entier de la Sécurité sociale. En effet, il vise à retarder l'âge de départ légal à la retraite sous prétexte d'équilibrer le système des pensions. Mais il aura pour conséquence de rendre plus difficile l'accès à une retraite complète avec le régime général financé par les cotisations sociales.

Privatisation du financement des retraites

Cela va obliger les travailleurs à souscrire à une assurance retraite privée, des placements financiers ou dans l'immobilier pour constituer une rente complémentaire afin de pouvoir vivre dignement une fois qu'ils ne seront plus dans la vie active. C'est donc un nouveau cadeau pour les sociétés financières qui ont toujours lorgné sur le pactole que constitue le financement de la retraite. Le projet du gouvernement accélère donc l'évolution du système



de la répartition vers la capitalisation. Cela pousse chacun à se constituer un pécule pour préparer sa retraite. C'est au détriment de la solidarité entre les générations, qui voit les richesses créées par les travailleurs financer les pensions des retraités. Au final, l'objectif est de briser les chaînes de solidarité qui sont des obstacles à l'accroissement des inégalités au profit des plus riches.

Projet inadapté à La Réunion

À La Réunion, le taux de chômage est trois fois plus élevé qu'en France. Les conventions collectives sont difficilement appliquées. Les salaires sont donc plus souvent égaux ou proches du SMIC qu'en France. Le coût de la vie est aussi plus élevé qu'en France. Dans ces conditions, il est impossible de se constituer une

rente complémentaire par le biais de placements. Par conséquent, cela pousse à travailler plus longtemps pour espérer avoir droit à une retraite qui permet d'être tout juste au-dessus du seuil de pauvreté, compte tenu de l'affaiblissement programmé du régime général basé sur la solidarité.

Conséquences désastreuses à La Réunion

Travailler plus longtemps signifie le maintien dans l'emploi alors que notre île connaît depuis des décennies une pénurie d'emplois. Ceci va rendre encore plus difficile l'accès des jeunes à un travail. Ils seront donc toujours plus confrontés à ce choix : le chômage ou l'émigration pour espérer une vie meilleure. Pour les futurs retraités, le durcissement des conditions d'accès à une retraite complète causera une diminution des pensions. Cela se traduira donc par un appauvrissement des retraités.

Tout ceci va encore accentuer la crise sociale subie par les Réunionnais.

Large intersyndicale

Face au projet du gouvernement, une large intersyndicale se constitue. Il est donc essentiel que les syndicats puissent constituer le rapport de forces nécessaire pour que, dans un premier temps, le gouvernement retire son projet. L'objectif des syndicats est une réforme des retraites pour le droit à une retraite pleine avec 37,5 années de cotisation. C'est un minimum nécessaire pour La Réunion. C'est donc une bataille très importante. Le système solidaire garantissant le droit à une retraite digne pour tous doit être renforcé et non affaibli au profit des banques et des assureurs.

M.M.

« Éshanj damjane kont boutèye » : In kozman pou la route

Médame zé méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami mi panss zot i koné ankor damjane kossa i lé, pou sak i koné pa sé in bonbone an verre souvan défoi abiyé avèk in trikotaz l'ozyé. I ansèrv pou ramass la boisson. Antouléka son kapassité lé pli gran ké sète in boutèye. Donk shanj in damjane konte in boutèye sé fèr in mové zopérassion.

Mi rapèl in zour noute papa la rakonte anou in voisin fatigué avèk in kamion souvan an pane, épi in pé romé mi panss, la shanj son kamion konte in koshon. Tangaj kan l'ariv la kaz, son madame la anvoye ali ramenn lo koshon oussa k'téi sorte... Taka lo kamion la rèst landroi li lété a manz zèrb ziska la fin dé fin. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsu é ni rotrov pli d'van. Sipétadyé.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Coopération entre des pays de notre région

Le train pour développer l'Afrique

La Tanzanie, le Burundi et la République démocratique du Congo seront reliés par de nouvelles voies ferrées. Ce projet sera réalisé notamment grâce à la coopération d'entreprises chinoises. À terme, un réseau ferré reliera tous les pays d'Afrique de l'Est. Dans notre région, des trains internationaux circuleront. L'Afrique s'organise avec l'entrée en vigueur depuis 2 ans de la Zone de libre échange continentale africaine. Le train, mode de transport moderne, va permettre des échanges qui développeront le continent.

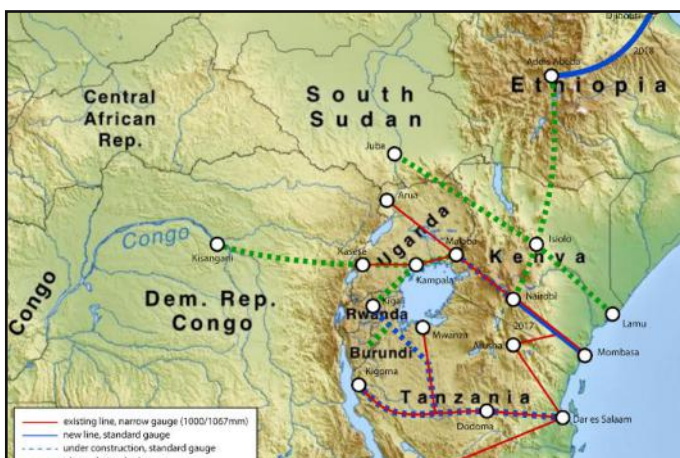
Une dépêche de l'agence Xinhua a annoncé le 23 décembre dernier la signature d'un accord entre les chemins de fer tanzaniens et des entreprises chinoises pour la seconde phase d'une voie ferrée de 506 kilomètres entre Tabora et la région de Kigoma. Cette nouvelle voie ferrée est à écartement standard. Elle va doubler l'ancienne voie étroite datant de l'époque coloniale. Cette voie étroite d'une largeur d'un mètre était l'écartement de l'ancien train de La Réunion. L'écartement standard permet de faire circuler des trains de plus grande capacité et plus rapides.

« La Tanzania Railways Corporation (TRC) et la China Civil Engineering Construction Corporation, ensemble avec la China Railway Construction Corporation Limited, ont signé l'accord, en présence de la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan, dans la ville portuaire de Dar es Salaam. Masanja Kadogosa, directeur général de la TRC, a déclaré que la deuxième phase de la construction de la voie de chemin de fer de Tabora à Kigoma devrait être achevée en décembre 2026 ». La première phase devrait être achevée en 2025.

Nouveau lien entre RDC, Burundi et Tanzanie

La présidente de la Tanzanie a également annoncé que les gouvernements de la Tanzanie et du Burundi avaient également signé un accord bilatéral pour la construction de la voie de chemin de fer entre Uvinza en Tanzanie et Gitega au Burundi, qui reliera les deux pays à la République démocratique du Congo, indique Xinhua.

La voie ferrée Uvinza-Gitega, d'une longueur de 367 km, sera relié au chemin de fer Tabora-Kigoma, a déclaré M. Kadogosa, ajoutant qu'il serait construit conjointement par les gouvernements de la Tanzanie et du Burundi. « L'objectif de ces projets d'infra-



structure est de faire de la Tanzanie un centre d'affaires et de transport », a déclaré la présidente de la Tanzanie.

De Djibouti à la Tanzanie par le Kenya grâce au chemin de fer

Ce projet s'inscrit dans un projet de nouveau réseau ferroviaire en Afrique de l'Est. Les anciennes voies métriques datant de la colonisation sont remplacées. Ce fut le cas du chemin de fer Djibouti-Addis Abeba ainsi que la ligne Nairobi-Mombasa au Kenya. En Tanzanie, la principale ligne de chemin de fer sera donc à écartement standard, avec un embranchement vers le Burundi et la RDC. À terme, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la RDC seront reliées par des voies ferrées parcourues par des trains fonctionnant à l'électricité.

Ne pas se contenter de regarder le train passer

Avec la construction dans le même temps d'une zone de libre-échange à l'échelle du continent, d'importants bouleversements sont à prévoir. Le chemin de fer est alors un accélérateur du développement des pays de notre région. Il appartient donc aux Réunionnais de ne pas se contenter de regarder le train passer et de prendre conscience que l'avenir est aussi dans notre région, et pas dans le maintien d'une relation exclusive avec un continent éloigné, l'Europe.

M.M.

Oté

Lo kolonyal la sorte par la porte épi la rorante par la fénète !

Mézami pou sak konm mwin épi d'ote la viv plin-po lo bande zané soissante — mil nèf san soissante — bann mo konm dévlopman, dévlopé, sou-dévlopman, sou dévlopé, mal-dévlopman, produi intèryèr brut, tou lé zour sa lété dann noute kozman é bien antandi shakinn téi rèv oir son péi dévlopé.

Dévlopé ? Sa i vé dir demoune té i bénéfissyé toute lo bande zavantaz la vi modèrn épi son konfor é anpliss ké sa sa i provien par son réissite ékonomik avèk son bande séktèr konm lagrikiltir, lindistri épi son bande sèrviss bien ékilibré. An zénéral avèk in produi intèryèr brut konsékan par rapor son bande zabitan.

Mé oila nou la panssé pou ète dévlopé lo péi téi doi pass — si li lé kolonizé — par la dékolonizassion é d'après sak nou téi kroi sa i dové pèrmète anou é azot in bon mizanvalèr noute prop rossours... La Franss l'avé in takon koloni é la plipar la gingn lindépandanss kondission k'i fo pou an avoir in lékonomi dévlopé firamézir, épi bande zavantaz sossyal, kiltirèl, sanitèr. Langlètèr parèye, la Hollande parèye, la Belzik mèm to.

La Franss l'avé koloni bonpé pli gran ké li avèk bande péi konm Madégaskar, Alzéri, Marok, Tinizi, Indoshine, péi l'Afrike de l'Ouest épi d'ote. Langlètèr son koté l'avé bande koloni konm l'Inde, Lo Gana, lo Nigéria, lo Kénia, lo Tanganika épi d'ote ankor. Donk banna l'avé shakinn zot l'anpir kolonyal é oila ké banna la gingn lindépandanss é sak nou téi kroi téi sava arivé, la pa arivé .

Lo dévlopman la pa vni otomatikman : lo PIB la pa goumanté, lo péi la pa modèrnizé, lo bande zavantaz in péi modèrn pou son bande zabitan la pa vni non pli... Zot lété pi koloni, mé zot lété néo-koloni, zot téi fé zot loi mé an soumarin lo lansien péi kolonyal té a la bare.

Alor lo monde té touzour divizé an dè bande péi dévlopé épi bande péi lété pa dévlopé. Sinplomman — d'après mwin — pars bande kolonyal la sorte par la porte mé la rorante par la fénète.

A bon antandèr, salu !

Justin